



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1516>

Réchauffement social face au permafrost des salaires

- Société -



Date de mise en ligne : vendredi 11 octobre 2013

L'École Émancipée

Quatre ans ! Cela fait quatre ans que le salaire des fonctionnaires est bloqué. Deux ans sous le gouvernement Fillon et maintenant cela se poursuit pour une deuxième année sous Ayrault.

Gel du point : baisse du pouvoir d'achat

Avant cette période glaciaire de gel du point d'indice de la fonction publique qui sert de base au calcul des salaires, la revalorisation du point était bien en deçà de l'inflation. Ainsi, depuis 1998, le coût de la vie a augmenté deux fois plus vite que le point d'indice, cela se traduit par une perte de 15% de pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Certes, durant ce temps, individuellement, les fonctionnaires ont pu bénéficier de promotions et voir leur traitement augmenter. Mais cela revient à gravir un escalator qui lui descend, les marches représentant les différents échelons de la carrière.

Pour les enseignants des écoles, ce n'est pas l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) créée en juin qui infléchira ce cap. Son montant annuel de 400 euros est à mettre en regard de l'impact d'une inflation annuelle de 1,8% qui, elle, diminue de 432 euros le salaire moyen des PE lorsque le point d'indice est gelé.

Augmentation des cotisations : baisse directe des salaires

A ce gel s'ajoute la hausse prévue, par la loi de 2010 sur les retraites, des cotisations vieillesse des fonctionnaires et celles à venir de la loi de 2013. Au premier janvier, les salaires de la fonction publique vont donc diminuer à nouveau comme depuis trois ans !

Ces hausses de cotisations, autre manière d'aggraver l'austérité salariale, n'ont aucun impact sur une quelconque caisse. L'Etat budgète le traitement des fonctionnaires en activité ainsi que les pensions des fonctionnaires en retraite, c'est le traitement continué. Ainsi, faire cotiser fictivement les fonctionnaires revient uniquement à diminuer leur traitement. A aucun moment, les cotisations versées n'abonderont une quelconque caisse, elles seront simplement déduites de la masse salariale versée par l'Etat à ses agents en activité.

Injustice fiscale : les salariés vont payer

Enfin l'impact des mesures fiscales nouvelles va se surajouter à tout cela. Par exemple, la hausse de la TVA en janvier pour financer le crédit d'impôts « compétitivité -emploi », doux euphémisme pour un des plus gros cadeaux aux patrons de ces 30 dernières années, va se monter à 6,4 milliards, payés par les ménages.

Le choix gouvernemental de baisser les salaires des fonctionnaires aggrave l'austérité. L'application zélée, propre aux convertis, de la théorie de l'offre, conduit non seulement à un renoncement à toute logique de justice sociale

mais paupérise également l'ensemble du salariat.

La question des salaires devient centrale pour les fonctionnaires et l'ensemble des salariés. Il nous faut d'urgence engager une mobilisation face à cette politique anti sociale, pour augmenter le point d'indice, le Smic et les minima sociaux.